

Compte-rendu CSE Siège

05 février 2025

- **Paris-Nice** : la Fabrique indispensable !
- **JRI** : les tournages sport font partie de leurs attributions !
- **Malaise à la Rédaction Nationale** : des témoignages accablants !

- **PARIS-NICE : la Fabrique indispensable !**

Le Paris-Nice se tiendra du 9 au 16 mars. Pour la couverture de cet événement, le car Challenger Collectif de Toulouse sera mobilisé sur la fabrication d'un signal International et d'un signal privatif pour France Télévisions. Ils seront diffusés sur France 3, avec un résumé de la course (Feed news) diffusé 15mns après la fin du signal international.

Là encore, la Fabrique et les cars de la vidéo mobile apportent la preuve de leur nécessaire contribution à la réussite de cet événement.

Pour couvrir cette compétition, la direction demande une dérogation du temps de travail hebdomadaire à 60 heures.

Au vu des plannings proposés, les élus ont pris acte. Ils demandent qu'un réalisé leur soit rendu dès que possible ([lire l'avis ici](#)).

20 VOTANTS – 20 POUR

- **JRI : les tournages sport font partie de leurs attributions !**

Il y a d'abord eu l'annonce brutale du gel de la collaboration des JRI de la rédaction nationale aux tournages de la rédaction des sports. Puis l'annonce de la suspension de cette décision lors du CSE du 8 janvier 2025.

C'est pourquoi, **les élus ont demandé la tenue d'un CSE extraordinaire** afin que soit clarifié le devenir de l'activité « tournage sport » à laquelle les JRI sont très attachés.

De son côté, La direction indique que **les restrictions budgétaires imposent des arbitrages**.

Les élus souhaitent que ceux-ci soient débattus et non pas annoncés brutalement sans préalable, avec pour conséquences l'incompréhension et le sentiment pour les salariés concernés, de ne pas être autre chose qu'un simple ETP (équivalent temps plein).

Les élus rappellent que derrière les ETP, il y a des êtres humains qui se sont

investis et qu'il est important d'y faire attention.

La direction de l'information prétend aujourd'hui qu'elle n'a jamais rien annoncé !

Elle affirme que jusqu'à la réunion qui a eu lieu le 9 janvier, il a été décidé que les tournages en cours seraient maintenus et que les autres seraient gelés.

Après la réunion il a été convenu une poursuite des tournages avec 550 jours, soit un peu moins que l'an dernier, avec une clause de revoyure en juin.

Il n'empêche que cette incertitude, jusqu'à la réunion du 9 janvier a créé un traumatisme chez les JRI et une perte de confiance qui sera difficilement récupérable.

« *L'idée est de ne pas empêcher l'activité et d'être économe !* » nous dit le directeur de l'information.

La direction précise toutefois que la collaboration avec le numérique va s'amoinrir : dans ce secteur, le désengagement des sports c'est 25 à 40% de l'activité.

Les élus rappellent les efforts faits par les JRI pour réduire les coûts :

- Tournages sans preneur de son : 33% de la charge est répartie sur ceux qui restent ;
- Avec du matériel plus adapté : ce sont les JRI qui ont poussé à la substitution des caméras par des appareils photo, faisant faire de substantielles économies à la rédaction ;
- Voyage en train en 2ème classe souvent seuls, parce que les billets sont pris séparément, les JRI et rédacteurs ne se retrouvent pas forcément dans le même wagon) avec la responsabilité du matériel (jusqu'à 3 à 4 bagages) ... Ce qui peut entraîner des vols de valises de matériel non surveillées).

En 2024, 5 postes ont été gelés, 3 postes vont être dégelés avec un recrutement en mars et un autre pour l'été. En revanche, **2 postes ne seront pas reconduits au budget 2025.**

Les élus attirent l'attention sur l'état de santé du service des JRI, un état de santé inquiétant au dire du médecin du travail. Elle fait état d'une augmentation de la souffrance dans toutes les rédactions, dont le service JRI.

Ils pointent l'externalisation qui se substitue à l'activité des salariés de France Télévisions alors que le rôle des prestataires est de n'intervenir qu'en cas de surcroît d'activité. **Où sont les économies ?**

Partenaire privilégié de cette externalisation, France Télévisions Studio, qui ne fait pas appel aux moyens internes. Les élus l'assurent : **l'optimisation est possible et les salariés ont la capacité de faire des propositions.** Il serait temps que la direction l'entende et entame avec leurs représentants un véritable dialogue social.

- **MALAISE A LA REDACTION NATIONALE : des témoignages accablants !**

Le problème n'est pas nouveau, il a éclaté au grand jour le 22 novembre 2024,

lorsque la Société des journalistes de France 3 Rédaction Nationale a publié 24 témoignages, suivis de 13 autres le 5 février, de journalistes (JRI et/ou rédacteurs) de la rédaction nationale faisant état d'un mal-être profond en lien avec des inégalités d'accès aux tâches et statuts les plus valorisés dans le métier tels que :

- L'accès à l'antenne et plus particulièrement au 20h ;
- L'accès aux augmentations salariales ;
- Et aux grades supérieurs (et aussi aux postes d'encadrement) ;
- Ainsi qu'aux formations ;
- Ou aux missions à l'étranger.

Tout ceci au mépris des expériences accumulées par ces professionnels pratiquant le journalisme souvent depuis des décennies. Ceux-ci affirment que les sujets qu'ils proposent sont de moins en moins retenus, qu'ils ne participent plus à la confection des sujets mais apportent juste une contribution limitée à un petit tournage ou à un « micro-trottoir », dont les modalités sont dictées d'en haut, pendant que les sujets sont « assemblés » ailleurs.

Il en découle un sentiment de déclassement et de disqualification, de perte de sens et d'intérêt pour le travail et des conflits de valeurs, puisqu'il devient de plus en plus dur d'avoir l'impression de pouvoir effectuer un travail de qualité.

Si la situation n'est pas nouvelle, elle s'est considérablement aggravée avec la disparition du « Soir3 » puis des éditions nationales de France 3.

Tous les journalistes de l'ex-service étranger de France 3, soit n'ont plus accès au reportage international, soit sont partis dégoûtés.

Il y a des baronnies à la direction de l'info qui favorisent les journalistes qui font partie du sérail et marginalisent les autres.

Et la DRH ne prend pas suffisamment en compte ces situations ou bien laisse faire.

A tel point qu'une alerte santé a été lancée conjointement par la CGT et le SNJ sans qu'aucune mesure n'ait été prise : la direction estime qu'il s'agit là de situations individuelles et minimise les signaux faibles annonciateurs de RPS et autres problèmes de santé.

Pas question pour elle de remettre en question le management ou encore l'organisation du travail.

Pour les élus, cette position n'est pas compatible avec l'obligation de sécurité qui pèse sur l'employeur ni avec les principes généraux de prévention qui en découlent.

Pour eux, la situation mérite une analyse poussée qui permette de comprendre comment l'organisation du travail au sein de la rédaction nationale a pu conduire à ces situations qui génèrent crainte, mal-être et désintérêt pour un métier autrefois passion ?

Ils décident le recours à un expert dont la mission sera de déterminer les causes des risques psycho-sociaux mis en évidence mais aussi de déterminer les changements nécessaires pour que l'organisation du travail et le management permettent de rétablir un traitement équitable et non discriminant entre tous les salariés de la rédaction nationale ([lire la résolution ici](#)).

19 VOTANTS - 19 POUR

- Prochain CSE

19 et 20 février 2025

Paris, le 11 février 2025